

Les trails du Suc du Ranc et du Suc de Jorance



Une randonnée proposée par laurent.carraro

Cette randonnée utilise largement deux itinéraires de trail dans le massif du Meygal. Il s'agit des itinéraires :

- 2 du Suc du Ranc
- 3 du Suc de Jorance

Les montées sont assez sportives et le paysage très changeant, forêts, hameaux, prés. Le point commun de la randonnée est la succession de beaux panoramas sur la Haute-Loire.



Trace n° 606578

Durée	7h 15	Difficulté	Difficile
Distance	18,44 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	706 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	706 m	Commune	Saint-Hostien (43260)
Point haut	1 250 m	Région	Massif central
Point bas	936 m		

Description

Pour démarrer la randonnée, monter par la petite route au sommet du hameau de la Pénide. Il est facile de se garer devant la dernière maison.

(D/A) Longer cette maison par la droite par un chemin qui longe des prés. Le chemin oblique à droite et commence à monter dans le bois. Sur un replat, prendre à gauche un chemin forestier qui longe immédiatement un pierrier. Le pierrier est à droite du chemin, ce qui permet de s'assurer que l'on a pris le bon chemin.

Ce chemin monte dans le bois et rejoint un chemin horizontal.

(1) Traverser ce chemin pour emprunter en face une sente bien marquée qui monte droit dans la pente. Après quelques centaines de mètres, elle est rejointe sur sa gauche par un chemin forestier. Continuer à monter avec ce chemin. Rejoindre une large piste qui remonte de la droite. Suivre cette piste à gauche en montant et parvenir à une petite route dans un virage. Ne pas emprunter cette route et continuer sur la piste qui vire à gauche en continuant de monter. Parvenir en à peine 100m à un premier croisement au niveau du haut du pré situé sur la gauche.

(2) Prendre le chemin de droite qui mène rapidement au hameau de Sénéol, et rejoindre la route quittée plus bas. Suivre cette route pour traverser le hameau, en profitant de la vue splendide. Parvenir à la sortie du hameau à l'itinéraire de trail n°2 Le Suc du Ranc.

Suivre le balisage de ce trail n°2.

(3) Continuer sur la route qui commence à descendre et la quitter dans le virage pour partir tout droit et rejoindre une maison isolée et le GR®40. Prendre le chemin forestier sur la gauche et le suivre sur environ 1km.

Quitter alors le GR® et le chemin en suivant le balisage sur la gauche qui monte droit dans la pente. Parvenir à une bifurcation.

(4) Sur la droite est indiqué l'itinéraire d'évitement du sommet du Ranc. **À emprunter absolument en cas de sol mouillé.**

Si le sol est sec, continuer tout droit pour parvenir au bas d'un amoncellement bas de rochers. À partir de là et jusqu'au sommet du Ranc, l'itinéraire est repéré essentiellement par ces cairns, régulièrement espacés. Gravier ces rocs jusqu'au sommet du Ranc avant de redescendre sur un chemin plus confortable. On rejoint d'anciennes carrières et le balisage du trail n°2, à nouveau apparent.

En bas de pente, virer fortement à droite pour rejoindre en un peu plus de 200m un large chemin. L'emprunter sur la droite et rejoindre très rapidement l'itinéraire d'évitement du sommet du Ranc.

(5) De là, tourner à gauche et rejoindre le GR®40, l'emprunter encore à gauche sur une piste. Quitter 200m après environ piste et GR® pour suivre une charrière sur la droite. Après avoir tourné à gauche, la charrière se transforme en chemin et rejoint une petite route. Tourner à gauche perpendiculairement à la route et emprunter la large piste qui monte jusqu'à un gros croisement. Tourner à droite en descente avec le GR®40, le

Points de passage

- D/A Stationnement à La Pénide**
N 45.078627° / E 4.072245° - alt. 981 m - km 0
- 1 Croisement chemin horizontal**
N 45.077134° / E 4.078193° - alt. 1 048 m - km 0.62
- 2 Premier croisement**
N 45.078854° / E 4.086016° - alt. 1 148 m - km 1.33
- 3 Trail n°2**
N 45.079126° / E 4.093444° - alt. 1 155 m - km 1.95
- 4 Croisement évitement pierrier**
N 45.088987° / E 4.086146° - alt. 1 165 m - km 3.5
- 5 Arrivée évitement pierrier**
N 45.089571° / E 4.080638° - alt. 1 159 m - km 4.42
- 6 Traversée route**
N 45.095335° / E 4.073452° - alt. 1 077 m - km 6.3
- 7 Trail n°3**
N 45.096669° / E 4.073537° - alt. 1 073 m - km 6.46
- 8 Route à gauche vers le tunnel de la N88**
N 45.108303° / E 4.077913° - alt. 981 m - km 8.17
- 9 Petite route**
N 45.112089° / E 4.065658° - alt. 954 m - km 9.83
- 10 Croisement évitement pierrier**
N 45.114202° / E 4.060789° - alt. 1 004 m - km 10.4
- 11 Croix en bois**
N 45.115436° / E 4.056506° - alt. 1 133 m - km 11.17

retrouver pour quelques centaines de mètres, puis le quitter à droite sur un sentier presque en courbe de niveau. Rejoindre la route précédente.

(6) Traverser la route mais quitter le trail n°2 qui descend sur la gauche pour emprunter un chemin presque en face. Ce chemin débouche très rapidement sur un carrefour à l'orée du bois.

Rejoindre ici le trail n°3.

(7) Continuer en face puis tourner à gauche avec le chemin au milieu des prés. Traverser une petite route et descendre en face le long d'un chemin ombragé. Déboucher sur une route, la prendre à droite pour rejoindre la première maison du hameau de Sardat. Passer cette maison et quitter la route sur la gauche pour un chemin à peu près plat qui rejoint une autre route.

(8) La suivre sur la gauche environ 200m et la quitter à droite pour traverser via un tunnel la RN88. Prendre en face le chemin qui monte, vire à droite puis entre en sous bois. Traverser un petit ruisseau, monter vers la première maison du hameau de la Chomette, et tourner à droite immédiatement pour traverser le ruisseau du Truisson. De là, remonter et suivre à travers prés le chemin qui mène à une petite route.

(9) Monter avec cette route à gauche, traverser une route plus importante et entrer dans le hameau de Villevieille. Parvenir en sortie de hameau à l'assemblée (indiqué sur le bâtiment) et prendre la petite route sur la droite. La quitter rapidement sur la gauche pour un chemin bordé de prés. Parvenir à un croisement du trail n°3 identique à celui trouvé en (4).

(10) Partir à gauche permet d'éviter le pierrier alors que l'itinéraire normal vire à droite. La traversée de ce pierrier est courte et non vertigineuse ; il est conseillé de virer à droite dans tous les cas, sauf si vous êtes mal chaussés. Le sentier traverse une petite route, passe le long d'une maison isolée (la Baraque sur le plan), atteint un captage d'eau et tourne à droite dans le bois, sans sentier marqué.

Monter assez fortement en suivant le balisage, traverser un grand pierrier pour atteindre une croix et un panorama très vaste. Continuer et rejoindre presque immédiatement l'itinéraire d'évitement vu en (10).

(11) Monter sur la droite et passer juste sous le sommet du Suc de Jorance, difficile à identifier au milieu des bois. Continuer et entamer une descente qui mène sur une chemin perpendiculaire. L'emprunter sur la droite pour rejoindre un collet entre le Suc de Jorance et le Mont Gros. De là continuer tout droit par une forte descente en forêt puis tourner à gauche et continuer à descendre. Remonter en obliquant à gauche ; atteindre des équipements de la via ferrata des Juscles. De là, suivre le chemin de retour au parking de cet équipement et atteindre le départ de cette via ferrata dans le lacet d'une petite route.

(12) Monter la route sur laquelle on est parvenu et après un lacet sur la gauche, tourner à droite au premier croisement avec une large piste forestière. Celle-ci parvient à une grande esplanade, rejoindre le trail n°3 qui arrive de la droite. Partir à gauche avec le trail qui fait descendre jusqu'au village du Pertuis marquant la fin du trail n°3. Arriver à la RN88.

(13) Traverser la route et la place qui fait suite pour monter en direction du cimetière. Trouver alors le départ du trail n°2. Monter le long du cimetière avec le trail, entrer dans le bois et en ressortir rapidement. Cheminer au milieu des champs. Juste avant de pénétrer à nouveau dans le bois, et sous une ligne à haute tension, tourner à droite en en lisière de bois

(14) Rejoindre un chemin qui descend de plus en plus rapidement. Parvenir à la D28, la traverser pour emprunter un chemin en face qui continue à descendre. Au premier croisement monter par le chemin de gauche et traverser à nouveau la D28. Le sentier en face rejoint le bois, vire à droite et monte doucement en lisière. Rejoindre ainsi au point où le trail n°2 part en montée sur la gauche dans le bois (montée très difficile).

(15) Quitter ici ce trail et continuer sur le chemin en lisière. Après une montée celui-ci redescend vers les prés. Quitter après 50m le chemin qui descend tout droit pour emprunter sur la gauche un chemin ombragé très boueux. Ce chemin finit par s'assécher et mène au point d'arrivée (D/A).

● 12 Départ via ferrata

N 45.109353° / E 4.047463° - alt. 1 039 m - km 12.93

● 13 Le Pertuis

N 45.09695° / E 4.058859° - alt. 1 028 m - km 15.26

● 14 Fin du GR

N 45.092714° / E 4.066942° - alt. 1 051 m - km 16.1

● 15 Fin du trail n°2

N 45.083175° / E 4.068051° - alt. 987 m - km 17.62

● D/A Stationnement à la Pénide

N 45.078603° / E 4.072087° - alt. 981 m - km 18.44

Informations pratiques

Retrouver ces trails sur le [site](#)

Durée observée pour cette randonnée, arrêts compris : 7h

L'itinéraire emprunte des passages d'escalade facile sur gros blocs (il faut de temps en temps mettre les mains) et passages très boueux sur chemins. Des chaussures de randonnée sont donc indispensables.

En cas de temps pluvieux il faut absolument éviter la montée au Ranc sur les blocs de pierre, très glissants. Un itinéraire de délestage est prévu dans le cadre du trail n°2 (voir point (4)).

Itinéraire agréable lorsqu'il fait chaud du fait des très nombreux passages en forêt.

À voir

Le sentier passe en (12) au départ de la via ferrata des Juscles (voir ce [site](#) ou [celui-là](#)).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-trails-du-suc-du-ranc-et-du-suc-de-j/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

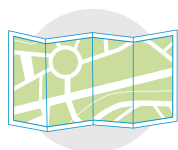
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



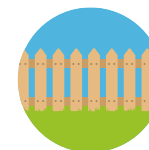
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



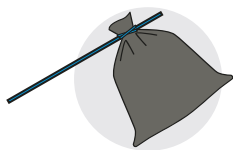
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.